

VCEUX AUX SAMARITAINS 2013

Cette année encore c'est avec plaisir que nous vous accueillons pour notre traditionnelle cérémonie des vœux.

En préambule, je me dois d'excuser l'absence, pour cause d'intempéries, de Madame la Députée Dominique CHAUVEL et de Madame Maryline VINCENT, Inspectrice d'Académie.

Par contre ont bravé les éléments :

Monsieur le Conseiller Général et Maire d'Yvetot Emile CANU

Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Région d'Yvetot Gérard LEGAY

Mme LATOUR, notre Trésorière Municipale.

Mesdames, Messieurs les Maires, Adjointes et Conseillers Municipaux des communes amies qui nous font l'amitié d'être là.

Messieurs les représentants de la Gendarmerie et des Sapeurs-Pompiers qui assurent au quotidien notre sécurité

Les représentants des entreprises, vecteurs de l'activité économique de Sainte Marie des Champs

Merci de nous honorer de votre présence et de l'intérêt que vous portez à notre commune :

Le 26 novembre nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès brutal à l'âge de 40 ans d'Arnaud ROBERT, employé communal depuis 11 ans et samaritain de toujours, il laissera le souvenir d'un garçon sympathique, compétent et dévoué et un grand vide au sein de l'équipe. A sa mère, son frère et sa compagne nous renouvelons nos sincères condoléances. Je voudrais que nous ayons une pensée pour lui.

En reprenant mes discours des années précédentes et toutes les réalisations que nous avons menées à bien, je me suis fait la réflexion que celui de 2013 ne serait pas aussi fourni mais lorsque chacun des Adjointes en charge des différents dossiers m'a rendu sa copie et après avoir taillé dans leur prose je me suis rendu compte que cette année encore il me faudra retenir votre attention un long moment.

A tout seigneur tout honneur....

LE PLAN LOCAL D'URBANISME :

Notre PLU est actuellement dans sa phase finale. L'enquête publique est programmée du 16 janvier au 15 février courant. Tout au long de ce mois vous pourrez le consulter et s'il en était besoin consigner vos observations par écrit ou auprès du commissaire-enquêteur selon un calendrier affiché en mairie.

Nous sommes optimistes sur l'issue de notre PLU dont l'étude débutée en février 2011 pourrait se voir validée dès le printemps de cette année, ce qui représente une relative performance. Je tiens à remercier les bureaux d'études ATTICA-Atelier Ligne en particulier Mme Séverine LEMERCIER, Ingetec et Folius qui nous ont accompagnés.

Avec les réserves d'usage, la Préfecture a émis un avis favorable à notre PLU. Elle recommande en particulier l'extension sur notre commune des lignes de transport existant à Yvetot.

C'est pourquoi, mon cher Emile, je nourris l'espoir de voir se concrétiser cette année ce projet qui a fait l'objet de réunions de travail de nos deux communes et pour lequel, détail auquel tu ne seras pas insensible, Ste Marie des Champs contribuera financièrement à travers ses entreprises.

Tout au cours de ces deux années et dans la phase réglementaire, des réunions publiques vous ont permis de prendre connaissance du futur territoire de notre commune, qu'il s'agisse du projet d'urbanisation, des changements de zonages et leurs règlements, ou du développement des zones d'activités. Ces réunions ont été animées particulièrement lorsqu'il s'est agi des indices de cavités mais elles nous ont montré aussi l'intérêt que vous portiez à l'approche et à la charte des objectifs environnementaux que nous avons intégrées au PLU.

L'élaboration d'un PLU représente un coût financier important, nous avons pu être subventionnés en partie par le Département et l'ADEME, qu'ils en soient remerciés ici.

Dernière précision : Ce PLU devra être en accord avec le Schéma de Cohérence Territoriale (le SCOT) qui fixe au niveau du Pays de Caux Maritime les orientations fondamentales de l'organisation du territoire pour les dix années à venir.

Dans toutes mes interventions au cours de ces deux années je me suis efforcé de synthétiser le PLU. Cette étude est complexe mais elle est essentielle pour l'avenir d'une localité. Je ne pense pas que mes collègues des communes avoisinantes en charge de ce même dossier me contrediront. Bon courage à eux...

LA CHAPELLE DU FAY :

Cet édifice présente un intérêt tout à fait particulier de par ses origines médiévales, ses peintures et sa statuaire datant du 13^{ème} siècle. Son histoire est conjointe du manoir du Fay d'Yvetot qui faisait parti de la paroisse de Sainte Marie des Champs avant 1810, date du changement des limites communales.

La chapelle du Fay qui a failli être vendue de gré à gré pour la démolition en 1925 a été classée en 1928, elle mérite toute notre attention.

Malgré son grand âge elle est dans l'ensemble en bon état en ce qui concerne les extérieurs, par contre à l'intérieur « des remontées capillaires occasionnent des désordres sur les enduits, » dicit la Direction Régionale des Affaires Culturelles (la DRAC) de Hte Normandie que nous avons sollicitée.

Nous allons désigner un architecte qualifié afin d'effectuer une campagne de sondages sur ces enduits.

La DRAC vient de nous informer qu'elle programme une ligne budgétaire pour les années 2013-2014 et nous félicite de notre volonté de travaux pour cet édifice insigne.

Par ailleurs, nous avons adhéré à la Fondation du Patrimoine qui pourrait nous apporter son concours dans le lancement d'une opération de souscription.

La chapelle a été ouverte à plusieurs occasions, elle a reçu la visite de l'Association du chemin de Compostelle et le Chemin de la Paix et du Cercle d'Action et d'Etudes Normandes de Caen et bien entendu le 16 septembre lors des journées du patrimoine.

LE LIVRE DE LA COMMUNE :

En 2009, nous avons en projet de mener des recherches historiques et iconographiques sur Ste Marie des Champs. 2013 verra l'aboutissement de ce travail et un ouvrage devrait servir les journées du patrimoine de cette année.

Nos remerciements vont à M. Pierre MOLKHOU, qui a su nous convaincre de l'intérêt qu'il y avait à connaître le passé de notre commune à la veille de son développement futur.

A cette occasion, vos témoignages seront les bienvenus. Surtout ceux des anciens, mémoire de Ste Marie des Champs.

LE CIMETIERE :

Afin d'optimiser l'espace, de préserver la sécurité et de pérenniser le cimetière, nous avons lancé l'inventaire des concessions et des inhumés. Cette étude nous permettra à terme d'informatiser la gestion du cimetière.

Dans l'immédiat cet espace cinéraire sera doté d'un lutrin-pupitre afin que les familles puissent inscrire le nom de leurs défunts ayant été incinérés Lors de ces travaux le banc sera remis à une hauteur convenable.

Merci à Monique GERMAIN, notre conseillère municipale déléguée à l'Urbanisme, pour la gestion de ces importants dossiers.

L'URBANISME :

Travaux réalisés en 2012 :

Nous avons poursuivi les travaux hydrauliques pour régler les problèmes d'inondation à chaque forte pluie dans les rues du Ménélat et de l'avenue de l'Industrie en particulier.

Rue du Vx Ste Marie : Avec le concours financier de la ville d'Yvetot nous y avons aménagé les trottoirs pour sécuriser les piétons depuis Lidl jusqu'au passage à niveau et devant le cimetière depuis les Ets LEVEE jusqu'à la rue du Chant des Oiseaux.

Marquage au sol : Dans ce même esprit, nous avons lancé une campagne de signalisation horizontale, nous avons investi dans une machine pour réaliser ce marquage urbain par nos employés.

L'éclairage public : Sa vétusté occasionne des pannes fréquentes. Avec le concours du Syndicat Départemental d'Énergie et du SMERG nous avons réalisé des travaux dans les rues Pasteur, Jean Moulin, Jacques Brel, Georges Brassens.

Je voudrais adresser tout particulièrement nos remerciements à Yvon PESQUET, Président du SMERG, pour son soutien actif et l'attention qu'il porte à nos dossiers. Comme il le sait nous souhaitons poursuivre ce programme ambitieux de rénovation en 2013.

Plusieurs se sont interrogés sur les restrictions voire même la suppression de l'éclairage public dans certaines rues de la commune. Ils nous ont interpellés et je voudrais préciser les réponses que nous leur avons apportées : L'extinction des lampadaires de minuit à 5h00 du matin s'appuie sur l'expérience menée de manière satisfaisante dans d'autres localités, elle n'a pas eu d'impact sur la sécurité, comme peuvent en attester nos amis de la Gendarmerie. Par contre, et chacun sera sensible à cet argument, elle a infléchi de 16 % notre consommation électrique. Cette campagne sera poursuivie parallèlement à l'amélioration de notre réseau d'éclairage public.

La zone d'activités de la Bascule :

Elle poursuit son développement.

- Un parc d'attractions Weeky Park dédiés aux enfants de 0 à 10 ans sous la conduite de Mr. Aldric BARQUE a ouvert ses portes en oct. 2012.

- Sous un concept BATIPRO, le groupe MGI a lancé la construction de 5 bâtiments représentant une surface d'espaces professionnels de 6000 m² modulables dédiés au tertiaire et à l'artisanat. Ces bâtiments livrables avant l'été pourront accueillir plus d'une vingtaine d'entreprises.

- Enfin l'hôtel de 57 chambres de haut standing qui a obtenu son permis de construire devrait voir le début de sa construction dans les prochains mois.

Les bâtiments communaux :

Nous avons dû procéder en urgence au remplacement des chaudières et des équipements fours et plaques de cuisson au gaz particulièrement vétustes.

PROJETS 2013 :

Nous souhaitons poursuivre un minimum de travaux d'investissement : pour la gestion des eaux pluviales, la poursuite de la rénovation de notre réseau d'éclairage et le déplacement de nos habitants par la création de nouvelles liaisons douces en particulier rue des Mésanges, pour la sécurité des piétons et cyclistes. Ces travaux sur 2013-2014 se feront en fonction des aides financières qui nous seront éventuellement accordées.

Rue des Renards : A la fin des constructions sur la zone d'activités nous devons terminer les aménagements de cette rue, les trottoirs et la dernière couche d'enrobé.

Rue des Pies : la construction de 30 logements à vocation sociale et intergénérationnelle par Habitat 76 devrait démarrer sous deux mois. A ce titre, pour la collecte des eaux de ruissellement et avec l'aide que nous a accordée l'Agence de l'Eau nous devons lancer dès cette année les travaux de réaménagement du bassin existant en volume suffisant et par la création d'un débit de fuite jusqu'à hauteur du réseau Yvetot.

Autres projets programmés sur 2013-2014 :

Le groupe des Mousquetaires a déposé son permis de construire pour la réalisation le long de la RD 6015 d'un ensemble de surfaces commerciales de plus de 11000 m². Nous remercions les concepteurs de ce projet qui sont présents dans la salle pour avoir pris en compte dans notre souci de soigner l'entrée de ville de la commune nos exigences environnementales. Comme vous pouvez le constater notre commune reste particulièrement attractive. Nous nous félicitons de pouvoir accueillir toutes ces nouvelles entreprises porteuses d'emplois.

Développement urbain : Nous projetons au Méniltat Ouest l'aménagement d'un lotissement de 15 lots dont la Commune assurera la maîtrise d'ouvrage et la commercialisation.

Tenant compte des faibles structures que possède notre commune, nous nous félicitons de pouvoir nous appuyer sur les compétences des bureaux d'études et entreprises qui nous accompagnent dans la réalisation de nos projets et nous les en remercions.

Merci à Rémy SEGAIN, notre Adjoint à l'Urbanisme.

L'ECOLE :

Les perspectives du calendrier, des rythmes scolaires et de la carte scolaire sont pour nous un sujet de préoccupations. Le PLU qui prend en compte le devenir démographique de la commune inclut l'école et ses effectifs qu'il nous conviendra de pérenniser.

LES MANIFESTATIONS COMMUNALES ET FESTIVITES DIVERSES :

Cette année encore elles ont été importantes.

En mars un thé dansant, en avril le concert de l'orchestre « Cordes en Seine », en juin la fête de la musique, en juillet le concert musiques actuelles du conservatoire de la CCRY, en septembre l'exposition de peinture de Régine LEMETTAIS, en septembre un thé dansant et en décembre le concert du « Chat Noir » et le concert de Noël de la CCRY.

Nous avons au cours de l'année écoulée accueilli une nouvelle association « Acreachant », atelier de chant pour les adultes et les enfants, deux autres ateliers dispensent des cours hebdomadaires de Zumba et de danse africaine.

Les associations :

Toujours aussi actives,

le Comité des Fêtes : il a renouvelé son bureau, ce qui me donne l'occasion de saluer Sandrine GOPOIS, sa nouvelle Présidente avec laquelle nous aurons le plaisir de travailler en collaboration étroite. Au nombre des activités du Comité des Fêtes : un loto, la vente de vêtements, le concours de manille et sa participation au thé dansant.

Le Club Amitié dans la Joie : son après midi-goûter mensuel, son voyage dans l'Orne cette année, ses concours de manille et de dominos et son marché de Noël ainsi cette initiative appréciée de célébrer les anniversaires de nos anciens.

LE club des Anciens Combattants son loto et ses activités diverses.

Le Club de tennis de table avec ses réunions hebdomadaires.

Le club de foot USMC, dont la foire à tout a malheureusement été desservie par les conditions atmosphériques.

Music All Box qui a collaboré à la Fête de la Musique et aux concerts de l'année et a organisé le 1^{er} tremplin musical, je tiens à adresser mes remerciements à Pascal SALLAY et à son équipe pour leur concours à l'animation de la commune.

D'autres activités sont à mettre au compte du groupe de marche, du groupe de danse et du cours de gym,
je voudrais saluer les responsables des associations et des groupes et les remercier pour leur investissement et leur dévouement....

Merci à Karine REVELLAT, notre Adjointe à la Vie Communale.

LE CCAS :

En 2012, le CCAS a continué l'action initiée depuis 5 ans, notamment au niveau des partenariats mis en place permettant aux jeunes et aux familles en difficultés de trouver réponse à leurs préoccupations.

Dans ce cadre le CCAS a dépensé près de 7700 euros auxquels viennent s'ajouter 11000 euros correspondant aux repas et aux colis des anciens pris en charge par le budget communal.

A noter l'importance du travail fait avec la Banque Alimentaire de Rouen et l'Association ISA d'Yvetot qui permet aux Samaritains dont la situation le justifie de bénéficier de l'Épicerie Solidaire, important maillon de l'action sociale.

Enfin, et dans un souci de renforcer le lien social un après midi de détente a été organisé le 2 janvier dernier au Weeky Park pour 25 enfants de Sainte Marie qui ont pu pleinement en profiter en compagnie de leurs parents.

Merci à Josiane FIHUE, notre Adjointe à la Vie Sociale.

LES FINANCES :

La crise que nous traversons actuellement et une conjoncture économique difficile n'augurent pas pour nos collectivités des perspectives souriantes. A la diminution des dotations de l'État et des aides financières apportées par les différents organismes correspond une augmentation de nouvelles charges supportées par les collectivités locales (le FNGIR en particulier).

Dans ce contexte, nous devons nous imposer une gestion particulièrement stricte des finances communales.

En 2013, comme les années précédentes, nous nous efforcerons de répondre à vos demandes légitimes et de mener nos projets avec un souci constant d'économie et de lucidité.

Nos travaux d'investissement réalisés au cours de l'année se sont élevés à 700 000 euros, l'exercice 2012 présente un excédent global de 631 000 euros, ce qui nous permettra d'envisager 2013 avec confiance.

Je reprendrai donc la formule employée l'an passé : je suis en mesure de vous rassurer, je m'engage à ne pas augmenter les impôts locaux cette année encore.

Merci à Odile DECHAMPS, notre Première Adjointe chargée des Finances.

Terminant sur cette note positive, je voudrais adresser mes remerciements et le témoignage de satisfaction du Conseil Municipal à l'ensemble du personnel communal pour son travail, son dévouement, sa disponibilité et la bonne volonté dont il a fait preuve au cours de l'année écoulée.

En espérant ne pas avoir trop abusé de votre attention, à tous, associé au Conseil Municipal, je présente mes meilleurs vœux pour l'année nouvelle, que 2013 vous apporte ainsi qu'à ceux qui vous sont chers santé et bonheur et voit s'accomplir vos souhaits de réussite personnelle et professionnelle.

Je vous remercie de votre présence et vous invite maintenant à partager autour d'un verre ce moment de convivialité.